



EXPLOITATION MINIÈRE

Le chef de l'Etat inaugure l'usine de cuivre de Mfouati



Le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, en séjour de travail de deux jours dans le département de la Bouenza, a lancé officiellement hier, juste après son arrivée dans la contrée, l'usine de production de cuivre et de traitement polymétal de la Société de recherche et d'exploitation minière, basée à Mfouati. Représentant un investissement de cent cinquante milliards francs CFA (294,5 millions de dollars), cette usine à capitaux chinois dispose d'une capacité de production de vingt mille tonnes par an.

Page 3

FORÊT

Améliorer le dispositif national de financement des aires protégées

Un atelier technique s'est ouvert hier, à Brazzaville, sur l'amélioration des mécanismes d'investissement des aires protégées au Congo. Il sera question pour les participants d'échanger sur les nouvelles possibilités de financement durable de ces réserves de faune et de flore. « Il est impérieux de rechercher des mécanismes novateurs de finan-

cement durable, non seulement pour la conservation et la valorisation de nos aires protégées, mais également pour la promotion des activités alternatives, génératrices de revenus pour la population riveraine », a indiqué le directeur de cabinet de la ministre de l'Economie forestière, Pierre Taty, à l'ouverture de la réunion.

Page 4

TENNIS DE TABLE

Brazzaville hôte du championnat d'Afrique zone 3

Près de dix équipes représentant le Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, la République

centrafricaine, le Burundi et le Cameroun participeront, du 28 au 30 novembre à Brazzaville, au championnat de tennis de table senior de la zone 3, Afrique centrale.

La compétition qualificative

aux prochaines échéances continentales permettra aux pays participants non seulement de déterminer leur classement, mais aussi de dénicher les meilleurs athlètes de la sous-région.

Page 9

ACTION SOCIALE

La Felbo construit des écoles dans les Plateaux



La pose de la première pierre du lancement des travaux de construction et de réhabilitation des établissements à Djambala./DR

En vue d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves du département des Plateaux, la Fondation Edith-Lucie-Bongo-Ondimba (Felbo) s'est engagée à construire et réhabiliter quelques établissements, notamment dans les localités de Kébara, Lékana-Mbiri, Mpouya et Djambala.

A l'occasion de la cérémonie de lancement de cette initiative, hier à Djambala, chef-lieu du département, la directrice générale de la Felbo, Patricia Kounkou Wiboulo Mbeka, a relevé que cette action témoigne de la volonté de sa structure de maintenir les valeurs de compassion, de fraternité et d'entraide.

Page 5

ÉDITORIAL

Echéances

Page 2

ÉDITORIAL

Echéances

Il n'est pas besoin d'être, comme on dit, un grand clerc pour comprendre que tout ce qui se passe actuellement chez nous sur le plan politique s'inscrit dans la préparation des échéances électorales de 2021 – élection présidentielle – et de 2022 – élections législatives. Tout y compris le dialogue national, le congrès ordinaire du Parti congolais du travail, les assemblées en préparation dans le camp très divers de l'opposition.

D'où cette idée simple mais certainement juste selon laquelle il importe au plus haut point de regarder avec attention les actes que poseront dans les mois à venir les principaux acteurs de la scène politique, d'écouter les discours qui se multiplieront, de décrypter avec minutie les mesures qui seront prises dans les différents domaines de la gouvernance publique. Un travail aussi minutieux que précis que nous mènerons nous-mêmes dans les colonnes de ce quotidien en demeurant aussi objectifs que possible dans la relation des événements dont nous rendrons compte à nos lecteurs.

S'il est trop tôt pour dire qui se portera demain candidat lors de l'élection présidentielle et qui briguera les sièges de la chambre basse du parlement, il ne l'est pas pour observer ce qui bouge dans les entrailles des grandes formations politiques. Car c'est bien sur l'arrière-scène de ce théâtre où s'agitent dès à présent les acteurs désireux de se faire demain une place au soleil que se joue pour une large part la teneur des événements à venir avec l'émergence des uns, le retrait brutal ou progressif des autres, la modification des rapports de force entre les différentes tendances.

L'attention qu'il convient d'apporter dès maintenant à la vie politique de notre pays est d'autant plus importante que, selon toute vraisemblance, nous verrons émerger dans les mois à venir une nouvelle génération d'hommes et de femmes ambitieux qui feront tout pour se mettre en avant au sein de leur parti et préparer ainsi leur avenir. Pour dire les choses de façon encore plus brutale, il se pourrait bien que se profile une véritable mutation de la classe politique congolaise.

Jamais donc, nous semble-t-il, l'actualité n'a mérité autant d'attention de la part des simples citoyens, des simples électeurs.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Les députés renforcent l'arsenal juridique dans le domaine touristique

Réunie en séance plénière le 25 novembre sous la direction de son président Isidore Mvouba, l'Assemblée nationale a adopté quatre projets de loi, dont trois concernent le ministère du Tourisme et de l'environnement et un autre pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur.



Une vue des députés

Parmi les textes approuvés figure celui relatif à la création de la Société congolaise d'ingénierie touristique, un établissement public administratif doté de la personnalité morale et l'autonomie financière. Chargée de mettre en œuvre les politiques publiques en matière d'aménagement et d'équipements touristiques, elle aura, entre autres, mission d'identifier les sites susceptibles de recevoir les plans d'aménagement.

La Société congolaise d'ingénierie touristique se chargera de réaliser les études de toute nature, nécessaires à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de développement du tourisme arrêtée par les pouvoirs publics. Les autres missions concernent la réalisation des études préalables à l'identification, au choix des zones touristiques et à la définition de leur vocation ; l'acquisition des espaces ; la réalisation des lotissements des sites ; l'aménagement et l'équipement des sites en infrastructures.

Ses ressources seront constituées par la dotation initiale de l'Etat, la subvention et autres aides publiques, les dons et legs. Les or-

ganes d'administration et de gestion sont le comité de direction et la direction générale.

Défendant le projet de loi devant les députés, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, a rappelé que le Plan national de développement 2018-2022 a placé la structure parmi les vecteurs de diversification de l'économie nationale.

L'Assemblée nationale a, en outre, adopté le projet de loi portant création du Guichet unique du tourisme. Etablissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il sera, en effet, le seul cadre pour toutes les démarches d'investissement dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie.

Parmi les missions de ce nouvel établissement, citons la simplification et la facilitation des formalités administratives liées à la création des établissements touristiques et hôteliers, à l'octroi des agréments d'ouverture, des autorisations ou licences des activités dans ces deux sous-secteurs.

En outre, les députés ont aussi

approuvé la loi portant transformation de l'Office de promotion de l'industrie touristique en un établissement public à caractère industriel et commercial.

En effet, créé par loi n°20-2013 du 26 septembre 2013, l'Office de promotion de l'industrie touristique est un établissement public administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Même si cette structure garde son appellation, son statut juridique change, au regard de la nouvelle loi.

La chambre basse du parlement a, enfin, adopté le projet de loi portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé Fonds de développement de l'Enseignement supérieur. Ainsi, ce fonds devrait permettre, à en croire le ministre de tutelle, Bruno Jean Richard Itoua, de mobiliser, à partir de sources de financement diversifiées, des ressources additionnelles en vue d'amener ce sous-secteur à mettre en œuvre, entre autres, ses programmes prioritaires en matière d'enseignement, de recherche et d'infrastructures techniques.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Mauakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EXPLOITATION MINIÈRE

Denis Sassou N'Guesso inaugure l'usine de traitement de polymétaux de Sorémi

Le chef de l'Etat a lancé officiellement, le 26 novembre à Mfouati, dans le département de la Bouenza, les activités du complexe industriel de cuivre, de zinc et de plomb, avec une capacité de production de vingt mille tonnes par an.

Le coût d'investissement est évalué à 294,5 millions de dollars, soit près de cent cinquante milliards CFA. Actuellement, l'usine de la Société de recherche et d'exploitation minières (Soremi) produit plus de quinze mille tonnes par an de cuivre et les minerais extraits sont exportés via le port de Pointe-Noire.

En effet, depuis 2007, l'analyse des caractéristiques des minerais et l'exploitation de leurs gisements se sont développées en quatre principales phases. La première étape a été consacrée à la construction d'une usine de traitement de cuivre d'une capacité d'environ vingt mille tonnes par an ainsi que celle d'une ligne de haute tension de 108 KVA de 30KM pour alimenter l'usine ; la réhabilitation du cordon Mfouati-Bokossongo...

La deuxième phase a été consacrée à la réalisation des métallurgiques de récupération de zinc et de plomb à partir d'un gisement de Yakoubanza, situé à quelques kilomètres du site. La troisième phase est en cours de finition et concerne la construction des usines de traitement et de production d'environ vingt-huit mille



Une vue du complexe industriel de cuivre, de zinc et de plomb

tonnes de minerais de zinc et de vingt mille tonnes de plomb par an.

D'après le ministre des Mines et de la géologie, Pierre Oba, d'autres minerais devraient être extraits dans les mois voire les années à venir. L'aboutissement de ces futurs projets dépend, a ajouté Pierre Oba, du succès des

travaux de recherche géologique en cours dans les périmètres des deux permis d'exploitation de l'entreprise.

En matière de normes environnementales, la tutelle a indiqué que le complexe de production minière et ses partenaires chinois exercent conformément à la législation nationale et aux

standards internationaux. « La Soremi exerce ses activités selon le cadre légal et réglementaire en vigueur au Congo et dispose des documents nécessaires, dont le décret 2007-288 et 289 du 31 mai 2007 portant sur le permis d'exploitation des polymétaux », a assuré le ministre.

À noter que la cérémonie de

l'inauguration de l'usine de Mfouati a été couplée avec le lancement de la connexion des districts de Mfouati et Bokossongo au réseau électrique national. Ce double événement économique a eu lieu en présence des autorités nationales et locales, de l'ambassadeur de Chine au Congo et des autres diplomates accrédités.

Fiacre Kombo

ROUTE DES FORESTIERS

Les modules secondaires en cours d'aménagement

Le directeur de cabinet du ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Frédéric Manienze, a lancé, le 23 novembre, à Lékana, dans le département des Plateaux, les travaux des seconds modules de la route dite des forestiers.

« Cet acte si prometteur va ouvrir à notre population de nouvelles perspectives, tant en ce qui concerne leurs activités et leurs conditions de vie, mais également les retombées multiformes de cette partie du département au reste du pays. Avec cette route, la mévente des produits agricoles, les difficultés d'approvisionnement en produits de première nécessité ne seront plus, dans quelques mois, qu'un lointain souvenir », a salué la secrétaire générale de la préfecture,

Marich Gynalda Mavoungou.

Ces travaux d'aménagement, mis en œuvre par les protocoles d'accord techniques n°144 et 150 du 7 octobre 2019, seront exécutés par la société Wang Sam sur les tronçons Lékana-Akou-Okali. Cependant, la boucle de Lékana et les soixante premiers kilomètres de la route Kébara-Ingoumina ont été confiés à la Société industrielle et forestière du Congo (Sifco).

Scindés en trois lots, les travaux préparatoires de terrassement et d'assainissement concernent

la route Lékana-Kenkouara-nouka-kébara, longue de 27,6km ; Kébara-Lagué-Ngoulonkila, soit 20 km et Kébara-Ingoumina de 60km, soit une longueur totale de 128,5km. « Ces sections de route seront construites conformément aux normes forestières pour les terrassements et celles des travaux publics pour la construction des ouvrages de franchissement de type dalot », a signifié Blaise Onanga, directeur général de l'Entretien routier. Le coût total de ces projets est estimé

à 3 525 522 500 F CFA, sur financement de l'Etat congolais.

A l'effet de matérialiser le plan national de développement dans le département des Plateaux pour garantir la circulation des personnes et des biens, le directeur général de Sifco a rappelé que « le développement d'un pays passe par les routes », avant de demander l'appui de la population pour que « cette route soit réalisée le plus tôt possible et selon les règles de l'art ».

Un nouveau bac sur la Mpama

Pour faciliter la libre circulation des personnes et des biens, le gouvernement a signé un protocole

« cette route soit réalisée le plus tôt possible et selon les règles de l'art ».

d'accord avec la Société forestière et industrielle d'Abala (Sofia), en vue de l'acquisition d'un nouveau bac autopropulsé, d'une capacité portant de cent tonnes, sur la rivière Mpama, située sur l'axe Gamboma-Ossélé-Allembé, dans le département des Plateaux. D'une

durée de douze mois, ce projet a été entièrement financé par l'Etat congolais à hauteur de 1 311 407 200 F CFA. Cet obstacle naturel, qui demeure encore aujourd'hui un point de quasi-rupture de trafic, en l'absence d'un ouvrage adéquat de franchissement, est la cause de l'enclavement du district d'Allembé », a laissé entendre Lambert Oléa, directeur général de l'Équipement. En effet, l'ancien bac de type à traîle, construit en 1975 par la société Golliard, est aujourd'hui dans un état défectueux, ne permettant plus de satisfaire aux exigences actuelles de tonnage imposées par le transport terrestre aux véhicules lourds et grumiers.

Dans l'exécution de ce projet, les travaux de génie-civil (se rapportant à la voie d'accès), pour un forfait de quatre cents millions de francs CFA et un aménagement des quais en béton armé pour un forfait de quatre cents millions de francs CFA également, seront réalisés. Au titre de l'assainissement et de l'ouvrage d'art, il est prévu la construction des dalots simples de section 1,50m x1,50m x15m : quatre unités ainsi que l'acquisition d'un nouveau bac de cent tonnes, pour un forfait de 685 407 200 F CFA.

Josiane Mambou Loukoula



Frédéric Manienze lançant les travaux à Lékana

BASSIN DU CONGO

Une stratégie de financement durable des aires protégées en cours de validation

Le directeur de cabinet du ministère de l'Économie forestière, Pierre Taty, a ouvert, le 26 novembre, à Brazzaville un atelier national technique en vue d'améliorer les mécanismes et dispositifs de financement des aires protégées au Congo, en présence d'Emma N'gouan-Anoh, représentante adjointe du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

L'atelier s'inscrit dans le cadre du programme stratégique du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour la biodiversité du Bassin du Congo (CBSP). Ce projet a pour but de soutenir une approche et une méthodologie visant à relever le défi du financement des aires protégées au niveau local, national et régional.

Durant cette rencontre, il s'agira, entre autres, d'examiner les documents soumis, notamment la stratégie nationale de financement durable des aires protégées, le plan national de communication et de plaidoyer. Il sera également question d'échanger avec les parties prenantes sur la pertinence des sites d'expérimentation des mécanismes de financement durable.

Pour le directeur de cabi-

net, Pierre Taty, les aires protégées de la sous-région manquent manifestement de financements conséquents pour permettre la mise en œuvre effective des programmes de conservation, de recherche, de promotion de l'écotourisme en vue de rendre opérationnel le plan de convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac). « *Il est donc impérieux de rechercher des mécanismes novateurs de financement durable, non seulement pour la conservation et la valorisation de nos aires protégées, mais également pour la promotion des activités alternatives, génératrices de revenus pour la population riveraine* », a signifié le directeur de cabinet. Il a poursuivi que cette session est une opportuni-



Photo de famille./Adiac

té à saisir en vue d'amorcer les actions tendant à relever le défi par la mise en place des capacités, des cadres institutionnels et des mécanismes de modèles pour la viabilité financière à long terme des aires protégées et des écosystèmes associés dans les six pays de la Comifac concernés par le projet, notamment le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la Centrafrique, la République démocratique du

Congo et le Congo.

Pour sa part, Emma N'gouan-Anoh a signifié qu'au Congo, 11,7% du territoire national sont couverts par les aires protégées représentant l'un des meilleurs outils juridiques de protection de l'environnement et de la biodiversité. Elle a ajouté qu'il s'agit également d'une source potentielle de la diversification de l'économie nationale. A cet effet, la représentante du Pnud a

exhorté toutes les parties prenantes à plus d'implication en vue de disposer des stratégies prêtes à contribuer au financement à long terme des aires protégées. Notons que cet atelier réunit les membres du groupe de travail multisectoriel, les membres du comité de pilotage, les bailleurs de fonds, les conservateurs des aires protégées, les partenaires techniques et financiers.

Gloria Lossele

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

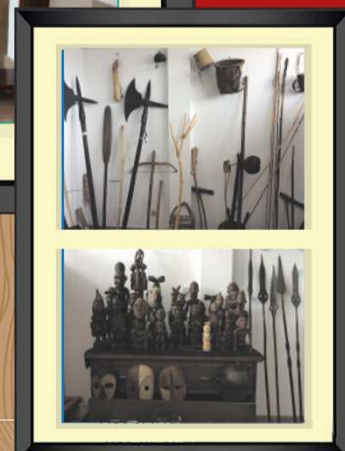
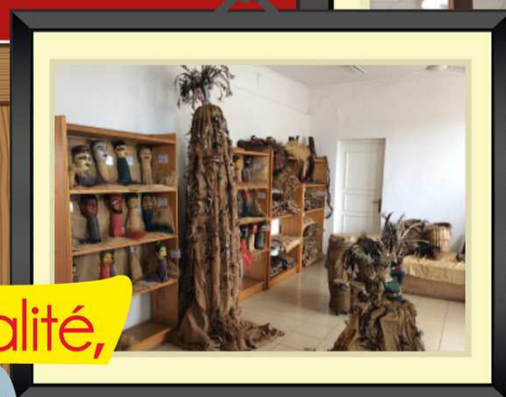
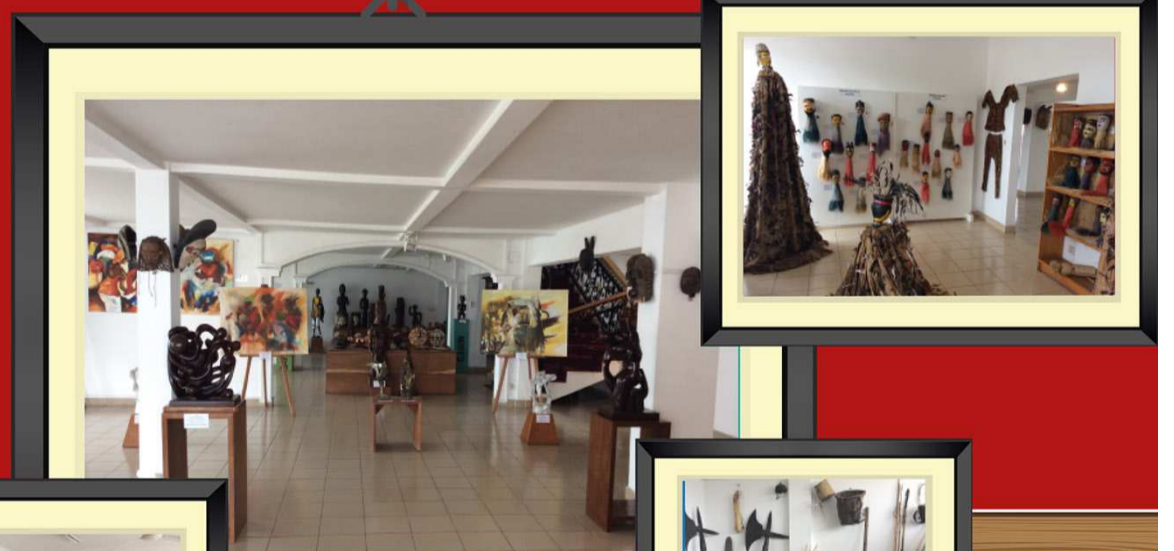
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

La Felbo va construire cinq écoles dans les Plateaux

La directrice générale de la Fondation Edith-Lucie-Bongo-Ondimba (Felbo), Patricia Kounkou Wiboulo Mbeka, a présidé, le 26 novembre, à Djambala la cérémonie de lancement des travaux de construction et de réhabilitation de quelques établissements scolaires dans cette partie du pays.

Les écoles à construire sont celles de Kebara, de Lekana-Mbiri, de Mbé, de Mpouya et l'école Angounou à Djambala, chef-lieu des Plateaux. Le collège d'enseignement général Nguampolo, quant à lui, va bénéficier de la réhabilitation de ses trois bâtiments ayant trois classes chacun. En effet, la Felbo va construire à l'école primaire d'Angounou un bâtiment de six salles de classe, un bloc administratif et des latrines. Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée au siège de cet établissement, en présence des autorités politico-administratives des Plateaux, le maire de Djambala, Emmanuel Mpio, a salué l'initiative de la fondation d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves de sa ville. Par ailleurs, il a appelé la population à protéger ce bijou qui va sortir de terre dans trois mois.

De son côté, la directrice générale de la Felbo a rappelé que depuis près de dix ans, sa structure milite pour donner un sens profond à ses actions en se référant à une citation chère à la regrettée Edith Lucie Bongo Ondimba, à savoir « Nul n'est heureux ». Patricia Kounkou Wiboulo Mbeka a

déclaré : « Notre volonté est de maintenir ces valeurs de compassion, de fraternité, d'entraide mais aussi de devoir et respect envers les autres ». En outre, elle a remercié tous les partenaires qui soutiennent la fondation dans ses réalisations, avant de noter que l'école est la clé de l'harmonie sociale. La directrice de Felbo a demandé aux sages et notables de Djambala d'accepter d'ouvrir à sa fondation la route pour que tous les travaux se passent dans les bonnes conditions. Aux écoles de Kebara, Lekana-Mbiri et de Mbé, il sera construit des bâtiments de quatre salles de classe chacun avec des blocs administratifs et des latrines. A Mpouya, il est prévu un bâtiment de cinq salles de classe, un bloc administratif et des latrines. Notons que ces travaux seront réalisés par l'entreprise Chancie dont le représentant, Bernabé Service Bacon, a assuré les bénéficiaires que ces infrastructures seront en béton armé, tout en tenant compte des dosages des matériaux. La charpente, a-t-il ajouté, sera bien traitée en bois rouge avec une couverture en tôle bac aluminium.

Roger Ngombé

PROJET D'APPUI À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Le Comité de pilotage en session ordinaire ce 27 novembre

La rencontre sera, entre autres, consacrée à l'examen et à la validation des programmes de travail et au budget annuel exercice 2019 révisé, suite à la restructuration du projet, ainsi que l'examen et l'adoption du rapport d'activités au 20 novembre.

La deuxième session ordinaire du Comité de pilotage du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased) se tient sous la présidence du directeur de cabinet du ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ferdinand Sosthène Likouka, indique un communiqué de presse. En effet, outre le budget révisé, les participants vont examiner et adopter le programme de travail et le budget annuel (PTBA) exercice 2020. « Il s'agira, pour l'Unité de coordination du projet, de présenter aux membres du Comité de pilotage le projet restructuré dont l'exécution des activités ne sera soutenue que par les fonds de la Banque mondiale en l'absence de la contrepartie gouvernementale. Avec un budget 2019 initial qui était de 1 832 163 878 FCFA, nous sommes passés à 1 782 163 878 FCFA », a précisé le coordonnateur du Praased, Calixte Kolyardo.

Ainsi, l'occasion sera donnée à la coordination de rendre compte au Comité de pilotage de la situation actuelle du projet et des différentes stratégies de mise en œuvre adoptées. Le but étant

d'atteindre les objectifs du Praased avec les ressources actuellement disponibles. « Le PTBA 2020 soumis à l'examen des membres du Comité de pilotage porte sur un budget prévisionnel de 5 889 761 067 FCFA qui sera financé entièrement par la Banque mondiale. Ce PTBA devra permettre d'enregistrer des acquis nécessaires en vue d'améliorer le rendement scolaire au primaire et au collège, et de renforcer l'efficacité de certains systèmes de gestion de l'école congolaise », poursuit le communiqué de presse du Praased.

Ainsi, un accent particulier sera, par exemple, mis sur l'acquisition des manuels scolaires ; le renforcement des capacités en matière de révision des curricula des programmes du primaire et du secondaire. A cela s'ajoutent l'analyse des dispositifs des évaluations des acquis scolaires et la pédagogie de remédiation ; la première évaluation nationale des indicateurs de prestation de services en éducation ainsi que la mise en place du système biométrique d'identification des enseignants.

Parfait Wilfried Douniama
et Lydie Gisèle Oko

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

DAON n° 17T/PDAC-2019

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux de réhabilitation de la piste Pamba Odzaka-Okombé-Okoko, dans le District de Makoua, Département de la Cuvette.

2. Le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les travaux d'entretien de la piste Pamba Odzaka-Okombé-Okoko.

Ces travaux comprennent :

- Installation / Repli de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Traitement des bourbiers ;
- Remblais ;
- Reprofilage / drainage latéral ;
- Construction des ouvrages (ponts et dalots) ;
- Mise en œuvre des mesures des dispositions environnementales et sociales.

Le délai des travaux est de huit (8) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque mondiale « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », de janvier 2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays

qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.5

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 00 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont :

- a) registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'entreprise ;
- b) avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen de 250 000 000 FCFA pour des marchés des Travaux publics effectués au cours des cinq années précédentes justifiés par des bons de commande, des contrats ou des lettres de notification ;
- c) avoir exécuté, au cours des cinq années précédentes, au moins deux marchés des travaux routiers justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception ;
- d) Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :
 - 1 pelle hydraulique ;
 - 1 bulldozer ;
 - 1 grue mobile ;
 - 1 chargeur ;
 - 1 niveleuse ;
 - 1 compacteur ;
 - 1 bétonnière et les différents accessoires.

Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (chargeur, niveleuse, compacteur) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué.

e) le certificat de visite des lieux est dûment signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se fera à partir du PK0+00 de la

piste Pamba Odzaka-Okombé-Okoko, le 9 décembre 2019 à 10 heures précises, sans séance de rattrapage.

f) les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le Contrat :

- un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le diplôme et le CV) ;
- l'entreprise désignera un point focal environnemental et social ;
- un Chef d'équipe pour le Terrassement, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Chef d'équipe pour les Ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV) ;
- g) l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux de réhabilitation de la piste Pamba Odzaka-Okombé-Okoko dans le département de la Cuvette.
- h) le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de l'année en cours de validité ;
- i) le devis du PGES chiffré et dûment signé (Tableau 1) ;
- j) la matrice du PGES dûment remplie et signée (Tableau 2 - Documenter toutes les clauses).

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces. Le dernier délai de vente de dossier est fixé au 6 décembre 2019

7. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 décembre 2019 à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 27 décembre 2019 à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 2% du montant de l'offre.

9. L'adresse (les adresses) mentionnée(s) ci-dessus est (sont) : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET. Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre ville Mpila-Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 E-mail : pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 26 novembre 2019

Le Coordonnateur National

Isidore ONDOKI



UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Plus de cent diplômés en médecine et santé publique

La trente-sixième promotion de thèses de doctorat en médecine et la deuxième promotion de master en santé publique et biologie humaine de la faculté des sciences de la santé (FSSA) ont été honorées, le 22 novembre, à Brazzaville, à l'issue d'une soutenance publique.

La cérémonie s'est déroulée en deux phases, en présence de plusieurs personnalités. La première a été consacrée à la proclamation des résultats et la seconde dédiée aux remises de diplômes aux lauréats. A l'occasion, les heureux récipiendaires, dont soixante-et-un en thèse de médecine et quarante en master de santé publique et biologie humaine, ont promis devant les membres du jury, après prestation de serment d'Hippocrate, de consacrer toute leur carrière professionnelle au service de la nation et de la vie de la personne humaine.

Dans son allocution, le doyen

dien. « *Le diplôme n'est que le permis qui donne à l'étudiant l'occasion d'apprendre le métier car, un médecin apprend toute sa vie* », a indiqué le doyen de la FSSA.

Ce dernier, profitant de cette occasion, a fait un plaidoyer pour la construction d'une vraie faculté des sciences de la santé, qui répondrait aux normes internationales. En outre, il a sollicité du gouvernement la somme de dix millions francs CFA pour l'achat des consommables et équipements techniques des laboratoires. Selon lui, depuis des lustres, cette faculté s'adonne à former des cadres de santé ou-



Photo de famille

« Je saisis cette occasion pour adresser à l'enseignement supérieur toute ma considération, après des efforts qu'il déploie pour mettre à la disposition de notre pays les ressources humaines de qualité, précisément dans le secteur de la santé »

de la faculté, Honoré Ntsiba, a exhorté les impétrants à ne pas se limiter aux simples diplômes mais de s'instruire au quoti-

tillés, capables de relever le système de santé du pays.

De son côté, la ministre de la Santé, de la population, de la

promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, a félicité le corps enseignant qui s'évertue à former des ressources humaines, afin de mettre en œuvre le Plan national sanitaire qui exige un personnel qualifié.

« *Je saisis cette occasion pour adresser à l'enseignement supérieur toute ma considération, après des efforts qu'il déploie pour mettre à la dis-*

position de notre pays les ressources humaines de qualité, précisément dans le secteur de la santé », a signifié la ministre. Elle a réitéré son engagement de mettre à la disposition du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville les cinq meilleurs lauréats de ces deux promotions.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, patronnant la cérémonie, a traduit la volon-

té du gouvernement d'accompagner la FSSA dans l'exercice de sa mission régalienne, consistant à former un personnel de santé compétent et compétitif. Notons que, ces cent-et-un lauréats ont obtenu les diplômes de leur soutenance de thèses et de mémoires, sous la vigilance des membres du jury international, des professeurs et de vingt enseignants de rang A, venus des pays membres du CAMES.

Maliche Mbou Eta et Christ Bissila Pondo (stagiaires)

4^{ème} Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

CIEHC 4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020

BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR
PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO

SPONSOR OR



HEMLA
E&P CONGO

SPONSOR ARGENT



PETROCONGO

SPONSOR ASSOCIÉ



PUMA
LUBRICANTS



PUMA
ENERGY

ORGANISÉE PAR



AMETrade



INONDATIONS AU NORD CONGO

Plus de cent mille personnes risquent d'être touchées

L'estimation a été faite par la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, dressant l'état des lieux de la situation qui prévaut actuellement dans la partie septentrionale et au centre du pays suite aux pluies diluviennes qui ne cessent de tomber depuis le début de ce mois.

Au cours d'une réunion de la coordination tenue le 26 novembre à Brazzaville, la ministre Antoinette Dinga-Dzondo a édifié les partenaires au développement, notamment le système des Nations unies, l'Union européenne et les ambassadeurs de l'état de la situation.

Présentant le tableau département par département, elle a laissé entendre que jusqu'au moment où son ministère rédigeait le communiqué, la situation dans les quatre départements, à savoir la Likouala, la Sangha, la Cuvette et les Plateaux se présentait de la manière suivante: environ cinquante-huit mille sinistrés dans la Likouala avec deux décès par noyade; trente et un mille sept cent quatre-vingt-seize dans la Cuvette; deux mille cent quarante-deux dans la Sangha et mille six cents dans les Plateaux. « *La situation est vraiment dramatique* », a-t-elle déploré.

Ces chiffres, a expliqué la ministre, ne sont qu'approximatifs, étant donné que toutes les autorités des endroits concer-

nés n'ont pas été saisies. Elle a également évoqué les cas de la population entière qui s'est déplacée.

Outre la partie nord du pays, Antoinette Dinga Dzondo a également évoqué les cas de Brazzaville, Pointe-Noire et le département du Niari avec la localité de Kimongo atteints par les inondations. Face à ce drame, elle a salué l'action entreprise par le gouvernement en mettant à la disposition des partenaires au développement des informations officielles sur la situation qui ont permis de commencer à assister la population par l'acheminement des vivres et l'installation des entrepôts.

Prenant la parole à cette occasion, la représentante de l'Organisation des Nations pour l'alimentation et l'agriculture, coordonnatrice résidente du système des Nations unies au Congo, Suze Percy Filippini, a remercié la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire pour avoir initié cette rencontre de la coordination avant de déplorer l'état de la situation. « *Je voudrais saisir cette oc-*



Antoinette Dinga Dzondo face aux partenaires très préoccupé par ce qui se passe au niveau national et

particulièrement par la situation qui prévaut dans la partie nord et le centre du pays », a-t-elle déclaré, avant d'ajouter que le système des Nations unies a été dès le premier jour de la situation aux côtés de la population grâce aux dispositifs déjà existants dans cette partie du territoire avant de commencer une évaluation conjointe gouvernement système des Nations unies, laquelle a permis d'identifier cinquante mille bénéficiaires seulement pour la Likouala.

Le système des Nations unies, a-t-elle signifié, est prêt à accompagner le gouvernement et à la date d'aujourd'hui, à partir de cette évaluation conjointe qui a été menée dans le département de la Likouala, dix mille personnes ont été servies en plats chauds.

Suze Percy Filippini a, elle aussi, estimé à plus de cent mille le nombre de personnes qui seront touchées par ce sinistre dont les besoins sont estimés à neuf millions de dollars dans un premier temps.

« *Je voudrais saisir cette occasion pour dire que le système des Nations unies est*

Jean Jacques Koubemba

GENRE

Les élèves invités à dénoncer les cas de violences faites aux femmes

D'après les données statistiques du guichet unique de Brazzaville d'assistance aux femmes et enfants victimes de violences, sept cent trente-trois cas ont été enregistrés depuis son ouverture en 2017 jusqu'au 30 juillet dernier.

Les statistiques ont été communiquées le 25 novembre, au cours d'un échange organisé par les associations Actions de solidarité et Azur développement avec les élèves du collège privé « La Martine », à l'occasion de la Journée mondiale de l'élimination des violences faites aux femmes. Parmi les sept cent trente-trois cas recensés, la moitié constitue les cas de violences sexuelles dont sont victimes des filles mineures, selon le guichet unique, qui exhorte les femmes et les filles à dénoncer tous ces cas où qu'ils se produisent.

C'est ainsi que l'échange avec les collégiennes a permis de leur parler des violences sexuelles et physiques faites aux femmes, leurs conséquences ainsi que les moyens d'y répondre. A cette même occasion, elles ont bénéficié des connaissances sur le fonctionnement du Guichet unique d'assistance aux femmes et enfants victimes de violence de Brazzaville.

La rencontre s'inscrivait dans le cadre du projet « Renforcement de la société civile et des acteurs étatiques pour améliorer le respect des droits des filles et des femmes congolaises », avec l'appui

financier de l'Union européenne. A cet effet, les animatrices de l'ONG Caritas, sylvanie Mbanza, et du Guichet unique d'assistance aux femmes et enfants victimes de violenceS de Brazzaville, Kermeliss Kimbadi Bouesso, ont échangé avec les élèves comme dans une classe avec des questions réponses. Sylvanie Mbanza a défini le concept violence et expliqué aux enfants ses différentes formes et leurs conséquences. Kermeliss Kimbadi Bouesso, pour sa part, a assuré les jeunes filles de ne pas se culpabiliser en cas d'incitation à la violence, étant innocentes. Le Guichet unique, a-t-elle expliqué, agit dans toutes les formes de violences et la victime bénéficie des séances d'écoute, d'orientation au centre hospitalier, d'assistance du psychologue et du soutien dans la poursuite judiciaire de l'auteur de ces actes.

Encourageant les jeunes filles à dénoncer toutes formes de violence, elle a indiqué : « *En cas de viol, présentez-vous dans un centre de santé avant soixante-douze heures sans se laver afin de permettre aux services habilités de retrouver les preuves pour retrouver l'agresseur* ».

Lydie Gisèle Oko

ENTREPRENEURIAT

Akinwumi Adesina plaide pour l'ouverture des financements aux Africaines

Le président de la Banque africaine de développement (BAD) s'exprimait, le 25 novembre, à la session inaugurale du sommet mondial sur le genre, dont la quatrième édition s'ouvre le 2 décembre à Kigali, au Rwanda.

« *Lorsque les femmes empruntent, elles remboursent toujours. Et 80% d'entre elles parviennent chaque fois à régler leurs dettes, sans aucun problème. Où est le risque par conséquent ? Le problème, c'est la rigidité des banques et des préjugés. Il faut en sortir pour permettre aux femmes d'avoir accès aux financements* », a exhorté Akinwumi Adesina. Le président de la BAD estime qu'il faut « *laisser tomber la question des risques* », suggérant: « *Il faut plutôt voir comment vous les gérez et comment vous les réduisez. C'est une question de gestion des risques. Lorsque les entreprises financières prêtent de l'argent, Il faudrait qu'elles établissent des classements* ».

Pour lui, le secteur financier avait une responsabilité envers les femmes africaines. « *Désormais, nous allons attribuer des notes à toutes les institutions financières africaines en fonction de ce qu'elles ont fait pour les femmes. Tous les écosystèmes financiers doivent évoluer en faveur des femmes. Et nous*

allons mettre sous pression les banques de garantie », a-t-il annoncé.

La session intitulée « Libérer l'accès des femmes au financement en Afrique » a connu l'intervention de plusieurs personnalités de haut niveau, parmi lesquelles Salimata Diop Dieng, ministre sénégalaise de la Femme, de la famille et du Genre; Andrew Temu, président du Fonds de garantie africain; Kennedy Uzoka, président-directeur général de United Bank of Africa; Joséphine Anan-Ankomah, directrice générale du groupe Ecobank; et Christine Ngiriye, entrepreneure. « *Il est important que les établissements financiers soutiennent les initiatives venant des femmes. Elles disposent de périmètres maraîchers, de produits agricoles à transformer. Elles créent des start-up dans les domaines de l'innovation. Cependant, elles manquent de ressources, de garantie et les procédures pour accéder aux prêts sont compliquées* », a expliqué la ministre sénégalaise, Salimata Diop Dieng. « *Ces*

femmes ont besoin de financements plutôt modérés, juste assez pour créer des projets et des emplois. Elles ont besoin d'un accompagnement du secteur privé et des banques pour les aider à s'installer dans le tissu économique », a-t-elle ajouté. Pour Christine Ngiriye, peu de choses ont changé depuis près de trente ans et « *le problème qui se pose, encore et toujours, est un problème de garantie* ».

De son côté, Andrew Temu préconise de « *discuter avec les pays pour améliorer l'environnement des affaires. Il faut surtout des lois qui rassurent les banques. Il y a plusieurs acteurs, banques, investisseurs, entrepreneurs, clients, en action sur le marché économique. Tout le monde doit se parler face aux risques* ». Le sommet mondial sur le genre 2019 est co-organisé par le Rwanda et la BAD. Il vise à partager les meilleures pratiques et stimuler l'innovation afin d'accélérer les progrès en matière d'égalité des sexes.

Yvette Reine Nzaba

TRANSPORT AÉRIEN

L'Afrique centrale et occidentale accélèrent le processus de certification des aéroports

Le gouvernement congolais et l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) organisent, du 26 novembre au 2 décembre à Brazzaville, un atelier de familiarisation, destiné à peaufiner les mécanismes de certification des aéroports dans les deux sous-régions.

Ouvert par le directeur de cabinet du ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Raphaël Ngatsono, l'atelier réunit les experts en transport aérien venus des pays membres des deux espaces communautaires.

Pendant cinq jours, ces spécialistes vont approfondir des réflexions sur la question, en vue de bâtir des stratégies plus édifiantes permettant d'assurer au mieux la mise en œuvre de la certification des aéroports en Afrique occidentale, centrale et australe, conformément aux recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Depuis 2003, l'OACI enjoint les Etats membres à certifier leurs aéroports utilisés pour des vols internationaux, en te-



Un Boeing sur la piste d'atterrissage de l'aéroport de Nkayi/Adiac

« Le Congo ne ménagera aucun effort pour encourager toute initiative qui permettrait de parfaire la certification des aéroports et de respecter les normes de l'OACI, qui a porté son choix sur les aéroports Maya-Maya de Brazzaville et Antonio-Agostinho-Neto de Pointe-Noire »

nant compte de la convention de Chicago, mais aussi en respectant les règles de sécurité définies et entérinées par le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, tenu en janvier 2013.

En ce qui concerne le Congo, deux aéroports sont retenus pour cette certification qui s'inscrit dans le cadre de la sécurité et sûreté aéroportuaire.

« Le Congo ne ménagera aucun effort pour encourager toute initiative qui permettrait de parfaire la certification des aéroports et de respecter les normes de l'OACI, qui a porté son choix sur les aéroports Maya-Maya de Brazzaville et Antonio-Agostinho-Neto de Pointe-Noire », a souligné Raphaël Ngatsono.

Firmin Oyé

MALI

Treize militaires français tués dans une collision d'hélicoptères

Les soldats concernés, tous appartenant à l'opération Barkhane, sont décédés, le 25 novembre soir, en terre malienne, dans une collision de deux hélicoptères qui appuyaient une attaque contre des djihadistes, a annoncé la présidence française.

L'accident a occasionné l'un des plus lourds bilans humains es-
suyés par l'armée française, depuis l'attentat du Drakkar, au Liban, en 1983, ayant fait cinquante-huit morts. Le président français, Emmanuel Macron, a salué « avec le plus grand respect la mémoire de ces militaires de l'armée de terre, six officiers, six sous-officiers et un caporal-chef, tombés en opération et morts pour la France dans le dur combat contre le terrorisme au Sahel », précise le communiqué. « Cette terrible nouvelle endeuille nos armées, la communauté de défense et la France tout entière », a réagi, dans un autre communiqué, la ministre des Armées, Florence Parly, en précisant qu'« une enquête (a été) ouverte, afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame ».

Parmi les victimes figure le fils de l'ancien ministre et sénateur centriste français, Jean-Marie Bockel, a confirmé ce dernier. Sept des militaires tués appartenaient au cinquième régiment d'hélicoptères de combat de Pau (sud-ouest) et quatre autres au quatrième régiment de chasseurs de GAP (sud-est). L'accident est survenu lundi soir dans le Liptako, région de Ménaka, aux

confins du Mali, Niger et Burkina Faso, pendant une « opération de combat ».

L'état-major des Armées, dans un communiqué, a précisé : « Engagés au sol depuis quelques jours, des commandos traquaient un groupe de terroristes, décelés quelques heures plus tôt, qui évoluaient en pick-up et à motos. Très rapidement, ils ont été renforcés par des hélicoptères et une patrouille de Mirage 2000 ».

Le texte a ajouté : « Un hélicoptère Cougar, à son bord six commandos de montagne et un chef de mission, a alors été engagé pour coordonner l'ensemble des moyens, tout en étant en mesure d'intervenir pour assurer l'extraction immédiate d'un élément au sol », indiquant : « Vers 19h40, pendant la manœuvre destinée à préparer l'engagement de l'ennemi, l'hélicoptère Cougar et un autre (Tigre) sont entrés en collision, s'écrasant à courte distance l'un de l'autre. Aucun des militaires embarqués n'a survécu ».

Trente-huit Français tués au Mali

Le dernier accident mortel d'hélicoptères dans l'armée française

remonte à février 2018, lorsque deux appareils d'une école de l'armée de terre s'étaient écrasés dans le Var, dans le sud-est de la France, après une collision en vol, faisant cinq morts. Le président français « exprime son soutien le plus total à leurs camarades de l'armée de terre et des armées françaises. Il tient à saluer le courage des militaires français engagés au Sahel et leur détermination à poursuivre leur mission », a conclu le texte de l'Elysée. Cet accident porte à trente-huit le nombre de militaires français tués au Mali, depuis le début de l'intervention française en 2013, avec l'opération Serval.

L'opération Barkhane, qui a succédé à Serval depuis août 2014, mobilise quatre mille cinq cents militaires français dans la bande sahélo-saharienne, une étendue vaste comme l'Europe, en soutien aux armées nationales qui combattent des djihadistes affiliés au groupe Etat islamique ou à Al-Qaïda.

Mais six ans après le début de l'intervention française, les violences djihadistes persistent dans le nord du Mali et se sont propagées au centre du pays, au Burkina Faso et au Niger voisins. Depuis 2012, les hostilités, dou-

blées de violences intercommunautaires, ont fait des milliers de morts et déplacé des centaines de milliers de civils. Et malgré les efforts de formation déployés par l'Union européenne, la Mission des Nations unies au Mali et Barkhane, les armées nationales des pays sahéliens, parmi les plus pauvres au monde, semblent incapables d'enrayer la progression des attaques.

Quarante-trois soldats maliens ont été tués, mi-novembre, dans une attaque dans l'est du pays, près de la frontière nigérienne, s'ajoutant à une centaine de militaires maliens morts dans deux attaques djihadistes en un mois cet automne dans les mêmes confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso.

Au mois de novembre, l'armée française avait déjà perdu un soldat au Mali, le brigadier Ronan Pointeau, 24 ans, dans l'explosion d'un engin, dont la pose avait été revendiquée par le groupe EI, au grand Sahara. Lors d'une récente tournée au Sahel, la ministre française des Armées avait prôné la « patience » dans la guerre contre les djihadistes, au Sahel. « Barkhane ne s'enlise pas. Barkhane s'adapte en permanence », avait-elle assuré.

Nestor N'Gampoula avec AFP

SÉCURITÉ MARITIME

Des exercices conjoints entre marins russes et algériens en Méditerranée

Des marins des deux forces maritimes ont réalisé des tirs d'artillerie et se sont entraînés à traverser les zones minées lors de manœuvres conjointes.

Des navires de la flotte russe de la Mer Noire ont conjointement réalisé des exercices avec les forces navales algériennes en mer méditerranéenne, rapporte la chaîne de télévision de la Fédération de Russie, Zvezda.

Côté russe, la frégate amiral Makarov, le navire de patrouille Vasily Bykov et le remorqueur SB-739 ont pris part aux manœuvres. Les marins se sont entraînés à traverser les zones minées ainsi qu'à contrôler les bâtiments étrangers, dont les équipages sont soupçonnés de piraterie ou d'activités économiques illégales.

Dans le même temps, des militaires russes et algériens ont effectué des tirs d'artillerie et perfectionné leur interaction en matière d'assistance à un navire en détresse. Au terme de ces exercices, les navires ont jeté l'ancre dans le port d'Alger, selon le service de presse de la Mer Noire. Pendant leur séjour en Algérie, les marins russes ont visité les sites historiques du pays, tandis que leurs homologues locaux ont été invités à bord de leurs navires.

Noël Ndong

CONCOURS «JEUNE HISTORIEN BRAZZAVILLOIS»

Les candidats visitent certains sites de la ville capitale

Après les tables rondes portant sur les Archives nationales à l'heure du numérique, les participants à la compétition ont fait le circuit de Brazzaville historique, pour se mettre dans le bain.

Le concours lancé par l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, l'ambassade de France au Congo, en partenariat avec le ministère de la Culture et des arts, vise à initier les élèves et étudiants de la première en troisième année, voire au-delà, à faire de la recherche, pour mieux approfondir leurs connaissances.

L'itinéraire a débuté par la "Place de la République" qui symbolise la proclamation de la République du Congo, le 28 novembre 1958, en passant par le boulevard Denis-Sassou-N'Gouesso, où le guide a expliqué aux élèves et étudiants tout l'intérêt de l'Institut Pasteur et du Laboratoire national, le Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad), la Place de la liberté (gare centrale de Brazzaville), pour chuter au port de Yoro, en



La Basilique Sainte-Anne

ce qui concerne la partie nord. A ce port, élèves et étudiants ont appris qu'il a servi de point d'embarquement des esclaves pour un voyage sans retour. C'était aussi le premier port de la ville.

Après la partie nord, les touristes ont remonté vers le sud de la ville, où ils ont visité la

Basilique Sainte-Anne, la cathédrale Sacré-Cœur, le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza (où repose pour l'éternité le fondateur de la ville), la Case De Gaulle, le monument Chercher, ...

De ce parcours, tout le monde est sorti très satisfait. Certains ont même témoigné que c'était pour la première fois qu'ils fai-

saient le tour de la ville du nord au sud.

L'élève Géraldine Massamouna, élève en série D au lycée Savorgnan A, a pour sa part affirmé : « Cela a été un grand plaisir pour moi de découvrir des choses que je ne connaissais pas. Par exemple, lorsque nous avons visité le port de

Yoro, on nous a fait savoir que Yoro, c'est le nom d'un sujet sénégalais qui était un grand pêcheur. Cette information est un plus pour moi. Ce concours est vraiment la bienvenue, parce qu'il me pousse à beaucoup travailler, à faire des recherches, et surtout à découvrir l'histoire de Brazzaville »

Même son de cloche pour Sergi Bendo, étudiant en histoire à l'Université Marien-Ngouabi. « Ce qui m'a beaucoup intéressé, c'est lorsque les organisateurs de ce concours ont parlé de l'étude de terrain. Même au département, nous n'avons pas ces occasions-là. Or, un historien, c'est celui-là qui doit faire la recherche, l'enquête. Cela doit être dans notre sang pour bien expliquer les faits », a-t-il reconnu.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Démarrage de la deuxième édition du «Talent elikia»

La dynamique citoyenne Pona ekolo-Samu na bwala a lancé, le 24 novembre à Brazzaville, la deuxième édition de son initiative «Talent élikia-Talent de l'espoir», destinée aux jeunes, dans le cadre de la campagne «Eduquer par la chanson».

L'édition 2019 a été lancée par le coordonnateur de la dynamique, Digne Elvis Tsalissan Okombi, en présence de plusieurs musiciens professionnels et de jeunes amoureux et amateurs de musique.

Comme lors de la première édition, celle de 2019 est réservée aux jeunes congolais, fanatiques de toutes sortes de musique, moderne ou tradi-moderne. L'initiative de Pona ekolo vise à promouvoir le talent musical des jeunes afin qu'ils contribuent, eux aussi, à l'éducation des masses par la musique, mais une musique débarrassée de toutes paroles obscènes.

« A travers cette deuxième édition, nous voulons insuffler un vent nouveau d'espérance à notre pays. Ce projet qui ne concerne que des jeunes talents en musique et en écriture, se déroulera en trois phases : la présélection, la sélection et la finale. Un jury composé de sept personnes sera mis en place. La présélection sera faite le 7 décembre à Brazzaville et le 14 du même mois à Pointe-Noire », a souligné Digne Elvis Tsalissan Okombi.

Pour les artistes musiciens présents à la cérémonie, l'initiative vient à point nommé car elle permettra de donner un souffle nouveau à la musique congolaise.

« En tant que musicien, je suis très ravi que les politiques aient



Digne Elvis Tsalissan Okombi lançant la deuxième édition du «Talent elikia»/Adiac

compris que la musique contribue à l'évolution de la société. J'exhorte les jeunes à beaucoup travailler. Il n'y a pas d'autres croyances autour de la musique, seul le travail leur permettra d'atteindre leur apogée », a indiqué le musicien Roga-Roga. «L'artiste musicien est celui qui éduque et sensibilise. Il y a eu un moment où les artistes musiciens étaient critiqués pour avoir mis sur le marché du disque des chansons obscènes, qui abrutissent.

En tant qu'éducateur de masse, je me réjouis de cette initiative. Pour l'union des musiciens, c'est une occasion de parler de la censure qui n'existe plus depuis un moment », a réagi, pour sa part, l'artiste musicien Djason Philosophe, patron de l'orchestre Super Nkolo Mboka.

Le lauréat de ce concours bénéficiera d'un cadeau non précisé de la part de la dynamique Pona ekolo, a assuré Digne Elvis Tsalissan Okombi.

Firmin Oyé

TENNIS DE TABLE

Cinq pays africains attendus à Brazzaville

Près de dix équipes, notamment du Congo, de la République démocratique du Congo, du Gabon, de la République centrafricaine, du Burundi et du Cameroun participeront, du 28 au 30 novembre, au championnat de tennis de la discipline, région 3.



Une rencontre de tennis de table/Adiac

La compétition se déroulera durant trois jours au gymnase Henri-Elendé et permettra aux pays d'Afrique centrale non seulement de déterminer leur classement, mais aussi de dénicher les meilleurs athlètes de la sous-région. En effet, les meilleures équipes seront directement qualifiées aux prochaines échéances continentales de tennis de table. Le Congo, pays hôte, présentera quatre équipes, dont deux en version masculine et deux autres dans la version féminine. Les autres pays présenteront une équipe chacun dans les sept épreuves qui sont retenues pour cette édition, à savoir par équipes hommes et dames, double hommes et dames, double mixte, simple hommes et dames. A en croire Jean Marie Okouna, le président de la Fédération congolaise de tennis de table, cette compétition est réservée aux séniors.

Rude Ngoma

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...



OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

es à rabat

res de visite

res

rd Denis-Sassou-N'Gusso
République du Congo

Calendriers

Flyers, Affiches


+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-cong

MAISON À LOUER


Quartier BACONGO
Arrêt Main- Bleu
2 Chambres, Salon, Douche Toilette, plus 2 Studios, Toilette, Jardin et Garage
Contact : Mme Clara au 05 376 73 91

NECROLOGIE


Hypolite Matassa, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Romain Matassa (à tout-casser) et Simon Bindouga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, Simon Bindouga, alias Tenez femmes, le 19 novembre 2019, à Pointe-Noire.
La veillée mortuaire se tient au n°10, avenue de la Caravane, quartier Fond Tié-Tié.
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



M. Alphonse Ndzanga Konga, madame et les enfants ont la profonde douleur d'informer les parents des clans Mekoulou, Ngakalaa et Mfoui, les amis et connaissances, du décès de leur mère et grand-mère, Véronique Ombeliwe, survenu à 9h 40 mn, le vendredi 22 novembre 2019, à Brazzaville, à l'âge de 97 ans.
La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 47 bis, rue Epena, Talangai.
La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Nsoundi, Goma, Matimou et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère, oncle et père, Alain Florain Goma, survenu le 14 novembre 2019.
La veillée mortuaire se trouve au quartier Massengo, arrêt Marché (derrière l'église catholique Saint-Grégoire).
L'inhumation aura lieu ce vendredi 29 novembre 2019 dans le cimetière familial.





LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club et DCMP font jeu égal, Mazembe et Lupopo emboîtent le pas

Il n'y a pas eu de vainqueur, le 24 novembre à Kinshasa et à Lubumbashi, lors des deux derbys les plus suivis de la République démocratique du Congo.

Au stade des Martyrs de Kinshasa, l'AS V.Club et le Daring Club Motema Pembe (DCMP) se sont quittés sur une parité d'un but partout, en match en retard de la quatrième journée de la vingt-cinquième édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Le Congolais de Brazzaville, Héritier Ngouelou, a marqué le but des Immaculés de Kinshasa à la 43^e mn, d'une frappe imparable au cœur de la surface de réparation de V.Club, concrétisant la domination des joueurs du coach Isaac Ngata en première période. Mais les Dauphins noirs ont accaparé le cuir en seconde période, égalisant à la 77^e mn par le biais du défenseur central international, Avadongo, sur un corner.

« Je voulais que mes joueurs commencent le match très haut, mais un flottement s'est installé dans la défense. On a encaissé le but et Motema Pembe en a profité pour prendre un ascendant dans l'entrejeu. En seconde période, nous sommes venus encore avec cet esprit de commencer très haut et nous avons marqué ce but égalisateur qui nous a permis de stabiliser le jeu et de prendre également, cette fois, l'ascendant sur notre adversaire. Un match de la haute qualité technique et tactique de la Ligue 1 », a décrypté le coach Florent Ibenge, à la conférence de presse d'après match.

Mazembe et Lupopo à forces égales...

Et le technicien congolais de Brazzaville, Isaac Ngata, patron du banc du DCMP, de renchérir : « Il faut féliciter les deux équipes. Tactiquement, on se connaît un petit peu maintenant. C'est le jeu tactique qui allait faire la différence. Malheureusement pour moi, je n'ai pas eu trop de choix puisque j'ai perdu très vite deux milieux de terrain ».



V.Club contre DCMP, le 24 novembre 2019, à Kinshasa

Le même jour, au stade Frédéric-Kibassa de Lubumbashi, les sempiternels clubs rivaux de la capitale congolaise du cuivre, le TP Anglebert Mazembe et le FC Saint-Eloi Lupopo s'opposaient également. Chico Ushindi wa Kubanza a ouvert la marque pour les Corbeaux à la 30^e m et Mpiana Monzizi a égalisé à la 33^e. A la 50^e, Mpiana Monzizi est revenu à la charge pour le second but de Lupopo et signer son premier doublé contre Mazembe. De la tête, il a battu le gardien de but Gbohhou. Entré en jeu en seconde période, Trésor Mputu est venu apporter du sien dans cette partie. Sur une balle arrêtée à l'heure de jeu, il a offert à Kevin Mondeko une de ses passes lumineuses dont il est le seul à détenir le secret. Et le défenseur central du Tout Puissant Mazembe a trompé le gardien de but Makawa de

Lupopo, remettant ainsi les deux équipes à égalité.

« Lupopo est égal à lui-même, j'ai prévenu mes joueurs sur l'intensité d'un derby. Ça été un match où l'enjeu a dépassé le jeu... Personne n'a manqué à l'équipe pour battre Lupopo. Parlant de la présence de Trésor Mputu, le feeling n'a pas été mauvais pour lui. Il est entré au bon moment et a délivré la passe décisive sur l'égalisation. Tactiquement, mon équipe avait du répondant, mais en football, la tactique et la technique ne suffisent pas, le troisième élément qui est la chance doit être de votre côté. Je suis satisfait de la qualité de notre jeu », a déclaré l'entraîneur Pamphile Miyaho Kazembe de Mazembe.

Le coach Papy Kimoto a pour sa part évoqué une baisse de concentration de ses joueurs en seconde période. « Satisfaisant,

oui, mais en même temps, on a encore perdu deux points. Il y avait moyen de gagner contre cette équipe de Mazembe très expérimentée... On a rêvé, on avait la victoire, mais on a encaissé le second but. En même temps, je suis content, on n'a pas perdu ce derby là. Et je pense qu'au prochain match, on va essayer de faire mieux », a-t-il indiqué. Kimoto a donc manqué de près de rééditer l'exploit du coach Kayembe Muyaya, qui a battu Mazembe, en tant que coach de Lupopo en mars dernier, après près de quinze ans.

Classement

Mazembe garde la première position avec vingt-six points en dix matchs, suivi de V.Club qui en compte vingt-cinq après quatorze sorties. DCMP est troisième avec vingt-deux points au terme

de onze rencontres, devant le FC Saint-Eloi Lupopo (vingt-et-un points en treize matchs). La Jeunesse sportive Groupe Bazano est cinquième avec vingt-et-un points après douze matchs, devant Lubumbashi Sport (vingt-et-un points en quatorze sorties), Renaissance du Congo (dix-neuf points en onze matchs), Racing Club de Kinshasa (dix-neuf points en quinze matchs). Rangers est neuvième avec dix-huit points et douze matchs joués, alors que Maniema Union clôture le top 10 du classement avec seize points mais dix matchs livrés. Ensuite, il y a Nyuki (huit points et treize matchs), Sanga Balende (sept points pour huit matchs), Simba (sept points et dix sorties), Dauphins noirs (sept points en douze matchs) et Bukavu Dawa (trois points à l'issue de douze matchs).

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERT

Joël Kimwaki signe au FC Renaissance du Congo

En manque de temps de jeu après son délaisement par le Tout Puissant Mazembe où la concurrence est très rude, le défenseur axial expérimenté a signé, le 25 novembre, un bail d'une saison avec le FC Renaissance du Congo, quelques jours après son ancien coéquipier à Mazembe, le gardien de but Matampi Vumi Ley, qui s'illustre déjà comme une recrue de taille pour le club orange de Kinshasa.

C'est donc une nouvelle expérience qui débute pour le joueur passé aussi par le Daring Club Motema Pembe, avant de prendre la direction de Lubumbashi. Dans ce nouveau groupe assez jeune, Joël Kimwaki devra s'intégrer et trouver sa place. « Je demande à mes nouveaux coéquipiers de m'approcher afin de bénéficier de l'expérience que j'ai accumulée durant ma carrière, et à mon tour, je me rends

disponible pour eux, car j'ai aussi quelque chose à tirer d'eux dans le cadre du partage, pour l'intérêt premier du FC Renaissance du Congo », a-t-il déclaré.

Président du Renaissance du Congo, le pasteur et évêque de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa, Pascal Mukuna, continue de renforcer l'effectif du club qui fait bonne figure jusque-là au championnat national de football. Le club orange occupe actuellement la septième place au classement partiel avec dix-neuf points après onze sorties.

Désormais, l'équipe s'appuiera sur des remparts précieux qui furent des coéquipiers en équipe nationale, le gardien de but Matampi Vumi et le défenseur central Joël Kimwaki.

M.E.



Joël Kimwaki et le président Pascal Mukuna de Renaissance du Congo

ENJEUX DE L'HEURE

Le FCC réfléchit à son avenir dans la coalition au pouvoir

Kisantu, dans la province de Kongo central, abrite, depuis le 26 novembre, la première retraite politique d'évaluation de la plate-forme soutenant l'ancien chef de l'Etat, Joseph Kabila.

Presque toutes les têtes couronnées de la « Kabilie » se retrouvent au Kongo central pour réfléchir à l'avenir de la coalition au pouvoir, mais aussi pour poser les bases des élections de 2023. Une rencontre hautement stratégique pour la famille politique de Joseph Kabila, déterminée à tirer son épingle du jeu dans une coalition où elle tient à dicter la cadence à son partenaire, le Cap pour le changement (Cach). Henri Mova avait déjà donné le ton, lorsque devant des militants réunis dernièrement à l'occasion de la présentation du nouveau président de la Ligue des jeunes du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie, alléguait que c'est bien le Front commun pour le Congo (FCC) qui tenait le gouvernail de la coalition au pouvoir. Ce responsable du FCC poussa l'outrecuidance jusqu'à soutenir que l'échec d'Emmanuel Shadary à la présidentielle de décembre 2018 procédait d'une stratégie concoctée au sein de son regroupement politique.

C'est dans ce contexte de provocation sur fond d'escalade verbale que s'est ouverte cette

retraite politique de Kisantu, qui va permettre au FCC non seulement de recadrer son partenaire Cach, mais aussi de se fixer de nouvelles orientations en rapport avec la marche de la coalition. « *En tant qu'acteur majeur de cette coalition, au regard de son poids politique, le FCC doit veiller à la préservation à cet acquis historique, en œuvrant avec lucidité pour l'adhésion*

« Il faut de l'apaisement, mais le pays vaut mieux, vaut bien que nous puissions apaiser les discours parce que notre amour propre est beaucoup moins à tenir en compte que l'intérêt national »

totale de ses membres à cette nouvelle dispensation politique et en promouvant les relations harmonieuses entre les deux partenaires. Dans cette optique, l'encadrement des militants de nos partis et la création des passerelles interactives avec d'autres partis du Cach pourrait participer de la volonté de consolider les

relations entre les deux blocs », a déclaré le coordinateur du FCC à l'ouverture de ces assises de quatre jours. Et Néhémie Mwilanya d'ajouter que son regroupement politique « *restera exigeant vis-à-vis de son partenaire quant à l'accomplissement de bonne foi de sa part de contrat* ». Une façon de mettre le Cach, d'ores et déjà, en garde contre toute velléité de dérapage

ou encore de toute tentative d'atteinte à la lettre et à l'esprit des principes fondamentaux régissant la coalition. Relevant les contours de cette rencontre, Félix Kabange Numbi, un autre cadre du FCC, a indiqué qu'elle répond à deux exigences majeures, à savoir évaluer la marche de la plate-forme depuis sa création jusqu'à ce jour et je-

ter les jalons de 2023 en balisant la voie à un triomphe électoral voulu certain. S'exprimant à l'issue de la première journée inaugurale, Lambert Mende a, quant à lui, lancé un appel à l'apaisement aux deux partenaires de la coalition dont les rapports sont actuellement au plus bas niveau. « *Il faut de l'apaisement, mais le pays vaut mieux, vaut bien que nous puissions apaiser les discours parce que notre amour propre est beaucoup moins à tenir en compte que l'intérêt national* », a déclaré le président du parti politique Convention des Congolais unis.

Un «deal» qui ne tient que par la volonté des dirigeants

Pour rappel, les rapports entre FCC et Cach se sont dégradés à la suite de la polémique née de la récente destruction gratuite à Kolwezi, des affiches du président de la République, Félix Tshisekedi, et de son prédécesseur, Joseph Kabila. N'ayant pas digéré cet acte barbare, Jean-Marc Kabund, le chef de la délégation du Cach, avait annoncé la suspension « jusqu'à nouvel ordre » des discussions avec le

FCC pour outrage au chef de l'État. Ce « tshisekediste » pur sang est allé plus loin en menaçant de faire voler en éclat le FCC via les combattants de l'Union pour la démocratie et le progrès social qui seraient prêts à exécuter son mot d'ordre. Et d'ajouter qu'il ne « voulait pas que demain certaines personnes apprennent à nager sur le fleuve Congo ». Des propos mal digérés par le camp Kabila qui, en retour, sollicite la démission de Jean Marc Kabund en tant que premier vice-président de l'Assemblée nationale. Puis s'en sont suivies des passes d'armes avec, à la clé, des pics que les uns et les autres se lancent régulièrement sur fond d'invectives.

En décidant de construire une coalition pour gérer le pays ensemble, Félix Tshisekedi et Joseph Kabila avaient certainement minimisé l'influence que leurs partisans pouvaient exercer sur leur « deal » qui, en somme, ne tient plus que par leur propre vouloir. Il est temps que l'un et l'autre puisse ramener ses inconditionnels à la raison pour l'intérêt de la République.

Alain Diasso

ENTREPRISES PUBLIQUES

Congo Airways menacée d'être traînée en justice

Après plusieurs tentatives d'obtenir une réparation ou un arrangement à l'amiable, un passager d'un vol annulé décide de recourir aux instances judiciaires pour rentrer dans ses droits qu'il estime bafoués par la compagnie aérienne nationale.

Congo Airways est accusée de ne pas satisfaire sa clientèle, en dépit d'une campagne publicitaire abondamment menée à travers les médias audiovisuels et sur des affiches pour convaincre les plus sceptiques. Un passager du vol 8Z 336 Mbuji-Mayi-Kinshasa, du 21 octobre dernier, continue de brandir clairement des menaces de saisir la justice pour avoir été abandonné à son triste sort, après l'annulation du vol par la compagnie.

Dans une lettre adressée au responsable de Congo Airways dont une copie est parvenue à notre rédaction, ce client en désarroi rappelle que lui-même et les autres passagers de ce vol ont été désagréablement surpris à l'heure de l'embarquement, en apprenant que l'avion qui devait les prendre avait connu une panne technique, et que le vol avait été reporté au jour suivant. Selon lui, les passagers désireux de garder leurs bagages dans les locaux de la compagnie aérienne, à l'aéroport de Bipemba ou sur la grande artère Inga, ont été également surpris par les révélations du staff local de Congo Airways, alléguant que le bureau hébergerait plusieurs souris et cafards et qu'il n'y avait

aucune garantie à leur donner sur la meilleure conservation de leurs biens. « *Plusieurs passagers déçus ont été obligés de retourner avec leurs bagages alors que les moins nantis ont beau supplier le chef d'escale de trouver une solution immédiate* », a-t-il souligné.

Un passager téméraire

Si la majorité des passagers aurait exprimé sa désapprobation sur l'absence des dispositions pratiques de la compagnie pour la prise en charge temporaire des passagers après des aléas du vol, cet autre passager a, lui, tenu à protester immédiatement contre ce désagrément, conformément à la loi sur l'aviation civile dans le pays. La motivation serait, pour lui, non seulement de rentrer dans ses droits mais aussi de faire éviter à d'autres passagers futurs de la compagnie aérienne nationale les déconvenues de ce genre. Dans cette action, regrette le plaignant, l'administration de Congo Airways à Mbuji-Mayi aurait carrément refusé d'accuser réception de sa lettre de protestation. « *Le chef d'escale a verbalement rétorqué qu'il jouissait d'une présomption d'adresse à Mbu-*



Un avion de Congo Airways/tiers

ji-Mayi, et ne peut bénéficier de la prise en charge », a souligné ce passager non satisfait. Il envisage d'entamer des démarches pour exiger le remboursement de près de soixante-seize dollars américains dépensés lors de son court séjour à Mbuji-Mayi auprès de la direction générale, peu après avoir voyagé tardivement le jour suivant.

Le non du dirigeant

A l'en croire, le directeur général de la compagnie, saisi pour arbitrage de ce malentendu, a donné l'impression de n'avoir pas perçu le bien-fondé de cette démarche d'un consommateur de ses services. Sans reconnaître la faute de Congo Airways sur l'ab-

sence de la prise en charge des passagers après annulation de vol, a fait constater le plaignant, il a décliné l'offre, estimant que les passagers ne méritaient pas deux repas l'avant et l'après-midi du jour de l'annulation du vol, de même que l'hébergement dans un hôtel voisin du siège local de la compagnie. Déterminé à défendre ses droits qu'il estime bafoués, le passager lésé se dit prêt à saisir d'autres instances pour que les frais engagés lui soient restitués, éventuellement avec des dommages et intérêts. Il voudrait également, selon ses propos, que Congo Airways améliore la qualité de ses services qui laissent encore à désirer.

Anguille sous roche

A la suite de cet incident, certaines langues arguent que la compagnie aérienne nationale prévoit, dans son budget, les frais destinés à la prise en charge des passagers lors des aléas du voyage. Mais, selon celles-ci, ces fonds seraient devenus une source d'enrichissement illicite pour certains responsables de la compagnie, qui lors des annulations des vols domestiques, établissent des rapports bidons pour justifier des sorties des fonds imaginaires alors que plusieurs passagers ont été abandonnés à leur triste sort, discréditant davantage la compagnie. Pour ces sources, avec cette affaire sur la table, il est urgent que le conseil d'administration de cette société et le ministre de tutelle initient des enquêtes en toute urgence pour mettre la lumière sur cette situation. La compagnie aérienne devra également améliorer ses services au niveau des aéroports, en mettant fin au désordre observé aux comptoirs lors des check-in, sur les heures de début de contrôle de sûreté, sur le contact préalable des passagers avant tout aléa du voyage, le respect de l'heure de vol ainsi que le contrôle de bagages sur le tarmac, etc.

Lucien Dianzenza

NORD-UBANGI

Caritas Congo assiste les sinistrés des inondations

L'aide apportée par l'organisation non gouvernementale est constituée de savons de ménage et de toilette ainsi que de quatre pirogues. Les premiers bénéficiaires sont les personnes les plus vulnérables de deux groupements du territoire de Mobayi-Mbongo, à savoir Ziamba et Kumbu, dans le secteur de Motende, ainsi que du quartier Kambo de la commune de Ngaza.

L'assistance a été remise aux autorités provinciales et locales par le secrétaire exécutif de Caritas-Congo, Boniface Nakwagelewi ata Degabo, à la tête d'une délégation qui séjourne depuis le 21 novembre au Nord-Ubangi, l'une des provinces touchées par de fortes inondations depuis mi-octobre dernier.

Cette aide fait suite au plaidoyer que Caritas Congo



La distribution de l'aide aux sinistrés

« Je lance donc un message de solidarité à la population affectée par ces inondations.

Parce que nous ne pouvions pas venir les mains vides, nous avons emmené une enveloppe de trois millions trois cent-vingt mille francs congolais. La Caritas locale, Caritas Molegbe, va utiliser cette enveloppe pour acheter et distribuer du savon à la population sinistrée, en ciblant les victimes les plus vulnérables dans trois quartiers »,

Asbl ainsi que son réseau national et international ont entamé depuis le déclenchement de cette catas-

trophe. En fait, alimentée en informations par Caritas-Congo, Caritas Internationalis mobilise depuis le Vatican ses cent soixante-cinq membres dans le monde pour obtenir des fonds pouvant permettre une contribution éventuelle du réseau Caritas à la réponse humanitaire en cours de déploiement dans les provinces touchées par ces inondations.

« Je lance donc un message de solidarité à la population affectée par ces inondations. Parce que nous ne pouvions pas venir les mains vides, nous avons emmené une enveloppe de

trois millions trois cent-vingt mille francs congolais. La Caritas locale, Caritas Molegbe, va utiliser cette enveloppe pour acheter et distribuer du savon à la population sinistrée, en ciblant les victimes les plus vulnérables dans trois quartiers », a-t-il déclaré. La remise symbolique de cette aide a été faite en présence de l'administrateur du territoire adjoint en charge des Affaires politiques et administratives de Mobayi-Mbongo, mandaté par son titulaire.

Boniface Nakwagelewi ata Degabo a ajouté que la Caritas est toujours avec la

population avant, pendant et après les catastrophes. Parlant du cas particulier du Nord-Ubangi, il a cité quatre derniers projets successifs de sécurité alimentaire ayant ciblé les réfugiés centrafricains et des communautés d'accueil, financés par le gouvernement allemand. « Actuellement, nous sommes dans un projet de développement et de sécurité alimentaire, dénommée «Un monde sans faim», financé par le gouvernement allemand, à travers la Caritas Allemagne et la Caritas Congo Asbl. Il est exécuté par la Caritas Molegbe », a-t-il re-

levé.

Ce projet cible trois mille ménages dans le diocèse de Molegbe, deux mille dans celui de Budjala et trois mille autres dans les territoires de Mobayi-Mbongo.

L'Association des pêcheurs de Mobayi-Mbongo (APM), encadrée par le projet « Un monde sans faim », fait partie de cinquante ménages regroupés en deux organisations paysannes, bénéficiaires de ce projet dans le territoire de Mobayi-Mbongo. Elle a perdu toutes ses huit pirogues et c'est pour la soutenir dans la relance de ses activités que l'aide symbolique apportée par la Caritas Congo va lui permettre d'acheter quatre pirogues.

« Je vous remercie de votre assistance et d'être venus nous reconforter, dans des conditions où vous nous trouvez comme des réfugiés », a déclaré le président de l'APM, Daniel Baro Gwango. En effet, leurs maisons ayant été détruites par les inondations, ces familles des pêcheurs ont construit des huttes dérisoires le long de la route Mobayi-Mbongo-Gbadolite.

Blandine Lusimana

ASSAINISSEMENT

Les Kinois conviés massivement à la deuxième journée «Kin bopeto»

Le gouverneur de la ville-province attend la participation de toute la population en vue de rendre son espace de vie plus salubre et éviter ainsi toutes les maladies liées à la saleté.

Gentiny Ngobila a décidé de l'organisation, le 30 novembre, de la deuxième journée de l'opération dénommée «Kin bopeto». Cette opération, prévue sur toute l'étendue de la ville, prendra près trois heures, soit de 8 à 11 heures, selon un communiqué de l'autorité urbaine.

Toute la population est appelée à s'y impliquer pour le nettoyage, l'entretien des parcelles, des écoles, des rues, des marchés et des devantures des commerces. Le gouverneur de la ville a promis de primer, au terme de cette opération, le quartier le plus propre par commune.

Rappelons que l'opération «Kin bopeto» avait officiellement été lancée le 19 octobre dernier par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, à partir de la commune de Bandalungwa. Partout à travers la ville, les travaux d'assainissement sont visibles et le gouvernement provincial a disponibilisé les moyens en vue de soutenir cette action. Chaque bourgmestre des vingt-quatre communes avait été instruit pour conduire cette action qui entre dans la politique du gouverneur Gentiny Ngobila à la tête de la capitale congolaise.

Lucien Dianzenza



Le lancement de Kin Bopeto par le chef de l'Etat, à Bandalungwa

PRIX OPUS 2019

Soeur Catherine Mutindi lauréate

La fondatrice de l'organisation non gouvernementale Bon pasteur, en République démocratique du Congo (RDC) a reçu, le 21 novembre, le seizième distinction annuelle Opus, dotée d'un million de dollars, pour son travail humanitaire dans son pays. L'événement s'est déroulé à l'université de Saint-Louis, au Centre pour la citoyenneté mondiale.

Le prix Opus est décerné chaque année, en partenariat avec une université catholique, à un leader du travail humanitaire confessionnel. Il s'agit de l'une des distinctions les plus prestigieuses au monde pour l'innovation et le travail fondés sur la foi et à but non lucratif.

Les deux autres finalistes ont reçu cent mille dollars, notamment Michael Fernandez-Frey, fondateur et directeur de Caras con Causa, une ONG au service des familles économiquement pauvres des communautés riveraines de la baie de San Juan, à Porto Rico. Caras con Causa s'est engagée dans l'éducation des enfants, dans la restauration des zones humides après l'ouragan et dans l'organisation de communautés pour la reconstruction de maisons menacées de destruction par le gouvernement.

L'autre finaliste, le frère Charles Nuwagaba, vicaire provincial des frères Bannakaroli de Saint-Charles-Lwanga, supervise un programme d'enseignement primaire et professionnel dirigé par sa communauté religieuse aux abords du bidonville de Kibera, le plus grand de Nairobi, au Kenya, et le plus grand d'Afrique. L'école primaire compte actuellement deux cent quatre-vingts élèves et deux cent soixante jeunes, y compris des mères adolescentes inscrites à des programmes de formation professionnelle, tels que l'entretien des véhicules à moteur, la coiffure et la beauté, l'hôtellerie et l'informatique.



«Bon pasteur»

Soeur Catherine Mutindi est membre de la congrégation Notre-Dame de la charité du Bon pasteur (Soeurs du Bon pasteur), une congrégation internationale de religieuses, présente dans soixante-treize pays. L'ordre est réputé pour ses ministères qui protègent et autonomisent les adolescentes, les femmes, les enfants à risque et les victimes de violations des droits humains, notamment de la traite et de l'exploitation sexuelle. « Soeur Catherine s'attaque au problème de l'esclavage moderne chez les enfants de 4 et 5 ans, travaillant dans des mines hautement toxiques au cobalt, afin de gagner de quoi nourrir leur fa-

mille ce jour-là. En relativement peu de temps, elle a transformé la vie de trois mille enfants et d'innombrables adultes et a littéralement restauré leur humanité. Elle leur donne de l'espoir », a déclaré Don Neureuther, directeur de la Fondation du prix Opus.

Pour sa part, Fred P. Pestello, président de l'université de Saint Louis, a déclaré : « En tant qu'université mondiale jésuite et catholique, SLU valorise les occasions de s'informer et de s'inspirer des leaders de la transformation, tels que les trois humanitaires récompensés comme finalistes du prix Opus. Grâce à leurs expériences communes, nos

Catherine Mutindi pendant la remise du prix étudiants, nos professeurs et notre personnel ont eu l'occasion de constater à quel point le fait d'être des hommes et des femmes pour et avec les autres peut avoir un impact incroyable ».

Le travail de Bon pasteur a été reconnu par le gouvernement de la RDC et par de nombreuses ONG, dont Amnesty international, comme la seule ONG à lutter efficacement contre les violations généralisées des droits fondamentaux des enfants, des adolescentes et des femmes dans les communautés artisanales minières de Kolwezi. En outre, explique-t-on, l'approche adoptée par Bon pasteur pour atténuer le travail des enfants a

été identifiée par plusieurs bureaux de gouvernements congolais nationaux et locaux, ainsi que par l'ONU, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, la Banque mondiale, World vision et les représentants de nombreuses sociétés minières internationales.

En 2012, soeur Catherine a fondé Bon pasteur en RDC après avoir été invitée par l'évêque du lieu à venir à Kolwezi pour travailler avec les veuves et les orphelins. Elle a d'abord écouté la communauté et, au bout de dix mois, a élaboré un plan quinquennal axé sur les moyens de subsistance alternatifs à l'exploitation minière, y compris l'agriculture.

Elle a abordé les questions liées à la violence de genre et la maltraitance physique des enfants; aux politiques de protection de l'enfance et à la colarisation des enfants; et au renforcement civique.

La vision de Bon pasteur est fondée sur une société congolaise inclusive et démocratique où les droits des filles, des femmes et des enfants sont protégés et promus. Pour concrétiser cette vision, Bon pasteur a développé un vaste programme de protection de l'enfance, qui comprend une éducation holistique de rattrapage, un soutien psychosocial, un système de référence pour les personnes maltraitées et une éducation aux droits humains, qui visent tous à atténuer le phénomène des pires formes de travail des enfants. orphelins et enfants vulnérables.

Patrick Ndungidi

SAINT-NICOLAS

Remplacer ou supprimer le Père Fouettard ?

L'association Bamko-Cran a sollicité l'adhésion des participants à la conférence « Exit Zwarte Piet ? », organisée conjointement par l'AfricaMuseum et Belgik Mojaik, le 18 novembre au Palais des Beaux-Arts (Bozar), à sa démarche militante par la signature prochaine de sa lettre ouverte à l'adresse des politiques afin que la fête de tradition chrétienne soit plus adaptée à la réalité culturelle belge.

Alors que s'approche peu à peu la Saint-Nicolas, célébrée le 6 décembre, l'association Belgik Mojaik et l'AfricaMuseum ont remis sur la table la polémique autour de Zwarte Piet ou Père Fouettard, à savoir l'acolyte du saint personnage tel qu'il est présenté en Belgique. Mireille Tsheusi Robert, l'une des intervenantes à la conférence « Exit Zwarte Piet ? », organisée à ce sujet avec des expertes, acteurs de terrain et artistes de la diaspora africaine, a crié haro sur l'image raciste qu'il véhicule. La présidente de Bamko-Cran, une association de femmes pour la diversité culturelle, le féminisme et contre le racisme, a dénoncé l'image caricaturale du Noir offerte à travers l'accompagnateur de Saint-Nicolas. Contrairement aux écoles de Kinshasa où cette fête est organisée, les enfants participent à une cérémonie où le saint Nicolas noir est habillé en blanc, rouge et or. Présentation différente de la Belgique où il est blanc et accompagné d'un homme noir. Et, si autrefois la coloration de sa peau se justifiait par son passage par la cheminée, c'est donc à la base un homme blanc qui s'est sali. Mireille Tsheusi s'insurge sur le fait

que « de plus en plus, l'on se rend compte que c'est bien plutôt un homme noir qui pourrait être un Gabonais, un Congolais, etc., qui accompagne saint Nicolas ».

Ce qui fâche par-dessus tout, « Ce Noir a une posture assez difficile, n'a pas droit à la parole. Soutient plus jeune que saint Nicolas, il est dans une position de subalternité : portant et donnant les cadeaux, il est l'amuseur public. Et, parfois même, il fait peur ou frappe les enfants symboliquement ».

Pour Mireille Tsheusi, l'on se rend compte que « finalement, ce personnage est la caricature de l'image qu'a dans la tête le Blanc raciste du Noir ». Elle a souligné qu'au terme d'une étude menée en 2015 auprès d'une septantaine d'enfants, noirs et métis, il s'est révélé que « cette imagerie ou ce personnage fait du mal aux enfants sur le plan psychologique, de leur estime de soi ».

Dès lors, l'association se propose de « parler avec le politique pour mettre en place une étude plus poussée, plus sérieuse avec tous les outils et moyens qu'a l'Etat en y associant des experts noirs et blancs, histo-

riens, activistes, etc., afin de définir encore mieux la marque d'humiliation que leur laisse le personnage et de proposer des solutions par rapport à cette fête ». Le vœu de Bamko-Cran c'est que « le politique mette en place un sas pendant lequel il faudra réfléchir, faire des propositions pour avoir in fine la proposition la plus neutre possible pour que ce soit la fête de tous les enfants ».

Une autre narration

De façon personnelle, l'alternative de Mireille Tsheusi serait que la Saint-Nicolas se fête sans accompagnateur noir. « Je crois que l'on peut avoir une alternance. Soit, une fois l'homme noir est le saint Nicolas, soit une autre fois il ne l'est pas, et non pas qu'il y ait à la fois un Blanc et un Noir qui jouent un rôle subalterne », propose-t-elle.

Par ailleurs, la présidente de Bamko-Cran dit préférer encore que l'on s'adapte à la réalité actuelle de la diversité en Belgique. Et dans ce cas, elle est d'avis que « l'on propose tout simplement une autre narration, une autre histoire, une nouvelle fête ». Ainsi,



Laura Nsengiyumva dans le rôle de la Queen Nicolas

noire qui s'habille comme saint Nicolas, stylisée au féminin. Elle est noire, elle n'est pas une sainte mais plutôt une reine », indique-t-elle. Depuis deux ans, l'association organise des remises de cadeaux avec l'artiste. Avec bonheur, Mireille Tsheusi souligne avoir noté que ces derniers « étaient heureux » et ne se questionnaient pas sur l'apparence de saint Nicolas. Qu'elle soit une femme et une Noire leur importe peu. « Pour les enfants, c'était la fête et ils prenaient leur cadeau. Qu'elle s'appelle Queen Nicolas, pour eux c'était très bien », a-t-elle relevé.

La militante pour la diversité culturelle a signalé que d'autres expériences faites avec des hommes noirs déguisés en saint Nicolas passent très bien sous d'autres cieux au niveau des enfants. Elle fait remarquer à cet effet : « Ce sont les parents, pas noirs en tout cas, mais blancs pour la plupart, qui sont choqués et étonnés de voir ce changement ». Du côté des bénéficiaires, dit-elle, « du moment qu'elle ne leur fait pas violence, les enfants accueillent bien cette proposition ».

Nioni Masela

DISTINCTION

Mesmin Kabath honoré pour sa contribution à l'éducation des élèves congolais

Le président de la Fomeka a été fait ambassadeur du développement culturel et social par l'organisation non gouvernementale (ONG) internationale MB production. Un diplôme lui a été remis, le week-end dernier, pour son engagement, la qualité et la richesse de ses actions dans le domaine scolaire.

Ingénieur de formation et de carrière, Mesmin Kabath est un homme d'affaires bien connu dans le milieu du business. Constatant que dans son pays bon nombre d'enfants n'ont pas la chance d'aller à l'école ou de poursuivre leur scolarisation faute de moyens, il crée, en 2007, la fondation Mesmin-Kabath (Fomeka), engagée dans la recherche et le soutien aux initiatives de développement, d'éducation et de paix en République du Congo. Une façon pour lui de contribuer à l'éducation des enfants démunis en leur offrant la possibilité d'aspirer à un avenir meilleur. Chaque année, sa fondation attribue des bourses aux meilleurs élèves de collèges et lycées publics, ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à quinze. Et pour conserver sa bourse, l'élève doit garder le cap d'être toujours premier ou deuxième de sa classe.

Plus de trois cents élèves ont déjà été primés par la Fomeka, non seulement à Pointe-Noire et au Kouilou, mais aussi dans d'autres départements comme

la Lékoumou. La performance de l'élève étant tributaire de la qualité des enseignements reçus, cette ONG récompense également les meilleurs enseignants et les meilleurs chefs d'établissement.

Le week-end dernier, Mesmin Kabath a vu son travail être récompensé à son tour, car il a été fait ambassadeur culturel et social par l'ONG internationale MB production, qui a l'habitude d'honorer ceux qui se distinguent par leur abnégation au travail et leur esprit d'initiative. Il a été choisi comme un modèle à suivre pour se forger une identité sociale. En réalité, le prix qui lui a été décerné est le symbole d'encouragement à l'excellence, l'amour du travail et la poursuite des œuvres de développement social.

En brossant le portrait du récipiendaire, Médard Bongo, manager de MB production, a donné les raisons pour lesquelles cet homme a été décoré. « Mesmin Kabath est un homme exceptionnel qui fait de grandes choses pour le bonheur des

gens, notamment les élèves, c'est un homme qui a décidé de mettre son amour au service de

la société », a-t-il dit, avant de lui remettre un diplôme d'honneur pour son engagement, la

qualité et la richesse de ses actions dans le domaine scolaire. Créée le 3 juin 2007 à Brazzaville, la Fomeka a pour objectifs, entre autres, d'apporter assistance par l'encadrement, l'encouragement et l'éducation aux jeunes élèves congolais; d'attribuer des bourses et de prix aux meilleurs élèves des établissements scolaires du secondaire relevant du secteur public. Elle lutte également contre le VIH-sida et les infections sexuellement transmissibles en milieu scolaire, la dépravation des mœurs, la prostitution et les violences faites aux enfants et aux femmes, apporter assistance aux personnes démunies du troisième âge ainsi qu'aux peuples autochtones dans les zones rurales et enfin promouvoir le développement durable. Notons que pour arriver à sa décoration, MB production a mené une enquête sur la personne du récipiendaire pour recueillir les avis des uns et des autres; une enquête qui a duré plus d'une année, à en croire cette ONG.

Hugues Prosper Mabonzo



Médard Bongo et Mesmin Kabath/Adiac

TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Des enseignants formés à l'utilisation des kits de micro-sciences

Le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbou Maba, a ouvert, le 26 novembre à Pointe-Noire, un atelier de trois jours qui va également se pencher sur l'intelligence artificielle et la robotique, en présence de Jean Baptiste Sitou et de Richard Bouka, respectivement directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation au Kouilou, et spécialiste du programme sciences de l'Unesco.



Les officiels et les participants à la formation/Adiac

L'atelier se fixe comme objectifs la promotion de l'expérimentation pratique en sciences afin de mieux comprendre la science ; l'amélioration des programmes scolaires scientifiques ; l'augmentation de l'intérêt des jeunes pour les sciences de manière à promouvoir l'égalité entre les sexes, la culture scientifique, le développement du raisonnement scientifique et le choix d'une carrière scientifique. S'exprimant pour la circonstance, Richard Bouka a signifié que cet atelier est fondé sur le transfert de connaissances en vue de renforcer le savoir-faire des enseignants pour qu'ils s'approprient les concepts

de micro-sciences, intelligence artificielle et robotique; maîtriser et vulgariser ce savoir-faire afin de pallier le déficit des travaux pratiques en sciences par manque de laboratoires; comprendre les principes de l'intelligence artificielle au travers de la fabrication des robots et les kits de micro-sciences.

Cette formation se tient six mois après celui organisé à Brazzaville et plusieurs pays ont déjà bénéficié de ce projet. En Afrique centrale, la République du Congo est le troisième après le Gabon et le Cameroun.

Séverin Ibara

CINÉMA

La sortie de «Grave erreur 2» prévue pour le 7 décembre

La projection en avant-première du film du réalisateur Richi Mbebelé aura lieu à Pointe-Noire, au Royal cinéma (Tchimbamba).



«Grave erreur 2» sort quatre ans après «Grave erreur» et met sous les feux de la rampe les acteurs Michael Thamsy, Amanda Baye, Georges Mboussi, Imelda Maboueki, Richi Mbebelé, Molière Bounda, Selma Mayala avec la participation exceptionnelle de l'artiste musicien Teddy Benzo.

Ce film, tourné dans des conditions technico-artistiques impeccables, entraîne les cinéphiles dans une aventure jalonnée de soubresauts où s'imbriquent plusieurs sentiments aux relents ambivalents (l'amour, la haine, la trahison, l'hypocrisie...). Le réalisateur peint avec humour et ironie les vices et les travers de notre société. Après ses premiers pas dans la réalisation avec le film «Subtile manipulation», en 2013, Richi Mbebelé ne cesse d'étonner et d'intriguer les férus du cinéma par ses scénarios inédits. À chaque production, l'envie d'aller vers la perfection anime le cinéaste, conscient que le chemin menant vers la gloire nécessite un travail minutieux et persévérant. Signalons que lors de cette projection en avant-première, le public aura droit à plusieurs surprises qui méritent le détour.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE SACRÉE

Un concert thématique offert par la chorale Karisma Afro-Gospel

Le spectacle s'est déroulé, le 23 novembre, au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, en présence de plusieurs ambassadeurs en poste au Congo, dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences fondées sur le genre.

L'objectif ayant été de sensibiliser le public à la lutte contre les violences fondées sur le genre, la chorale a orienté ses chansons dans ce sens. Passi Bibene, responsable de la sensibilisation et de la formation au sein de l'Église évangélique du Congo, en a profité pour appeler à la vigilance. « Chaque jour, nous enregistrons au moins un cas de violence fondée sur le genre, nous pensons particulièrement aux violences sexuelles. Ce sont des violences qui concernent aussi bien des enfants que des adultes. Voilà pourquoi nous appelons à la vigilance tous les parents, tous les responsables des administrations, tous les responsables ecclésiastiques où qu'ils soient », a-t-il lancé. Il a invité à l'engagement de tous car les violences fondées sur le genre sont un phénomène mondial et n'épargnent personne, quelles que soient la race et l'obédience religieuse. Aussi a-t-il insisté l'action de tout le monde, en commençant par les médias, les artistes, les hommes d'Église, les hommes politiques et les



Les choristes de Karisma Afro-Gospel sur scène / Irina Belyaeva

personnes de tout bord. Ce n'est que de la sorte qu'il faut réellement lutter contre les violences fondées sur le genre et les éradiquer dans la mesure du possible, a-t-il estimé. Non aux violences fondées sur le genre « Non aux violences fondées sur le genre » est aussi le titre de la chanson intervenue juste après l'exhortation de Passi Bibéné, entamant ainsi la seconde partie du concert. Auparavant, le public a pu suivre des chansons telles « Tu es le Père », « Que ton nom soit

loué » ; « Ecclésiaste » ; « When Jésus say yes » ont été proposées. S'en sont suivies les chansons « Ivre » ; « My allelujah belong to you » ; « Si ya ambe » ; « Mu sabila Nzambi ». Invité à ce spectacle, Ghislain Pambou, le maestro du chant chorale, a signifié que ce concert n'est que le début d'un long mois des concerts gospels, d'autant plus que tout le mois de décembre est consacré au chant chorale. Kevin Mbouélé, premier responsable de la chorale Karisma Afro-Gospel, a remercié

le directeur du CCR, Sergey Belyaev, pour l'opportunité qu'il leur a offerte d'y prester. A son tour, Sergey Belyaev s'est dit très content d'abriter ce concert bien que cette chorale se soit déjà produite au CCR. La particularité, a-t-il dit, est que ce concert a été donné à une occasion spéciale, notamment dans le cadre de la campagne d'information contre les violences sexuelles. « C'est un problème qui existe dans tous les pays. Je pense que nous avons exprimé notre soli-

darité avec cette campagne d'information. Une communication a été faite pour cela. Je pense que c'est une bonne occasion d'attirer l'attention sur ce problème et de voir un vrai art, une vraie spiritualité qui a été démontrée par la chorale Karisma Afro-Gospel », a déclaré le directeur du CCR.

Il a saisi également l'occasion pour donner le programme du CCR des jours à venir, à commencer par la journée du 26 novembre à 17h avec le concert que vont donner deux musiciens de Jazz en provenance de Moscou. Ils se produiront aussi le 28 novembre à 16h, à l'occasion de la célébration de la fête de la proclamation de la République du Congo. Entre-temps, le 27 novembre à 14h, ils vont organiser un master class et tous les professionnels de la musique sont invités à partager leur expérience. Enfin, le 30 novembre à 7h30, il y aura un spectacle monologue d'après Victor Hugo, que donnera le metteur en scène Jean Marie, du Théâtre des arts libres.

Bruno Okokana

VIE ASSOCIATIVE

Les musiciens congolais préparent leur assemblée générale ordinaire

La rencontre aura lieu le 29 novembre à Brazzaville, après la dernière tenue le 8 août 2016.

Les assises de l'Union des musiciens congolais (UMC), auxquelles prendront part les artistes musiciens du Congo dans toutes leurs composantes, porteront, entre autres, sur le bilan des trois ans de la mandature du bureau exécutif national sortant; le droit d'auteur; le statut de l'artiste; le renouvellement des instances de cette organisation. L'objectif est de doter l'UMC d'une feuille de route 2020-2023.

A cette même occasion, les artistes musiciens du Congo discuteront des mécanismes leur permettant de contribuer au renforcement des politiques et mesures afférentes à leur statut professionnel, social et économique, ainsi qu'à la détermination de leurs conditions de travail. Il s'agira aussi de renforcer le sens de la morale et de l'éthique, de la déontologie et du devoir sociétal.

Selon le président du bureau sortant, Godfrey Magloire Bonguili dit pape God, son bilan de trois ans est satisfaisant. En trois ans, a-t-il indiqué, son équipe et lui se sont investis pour changer la gouvernance au sein du Bureau congolais du droit d'auteur



(BCDA) ; améliorer les droits payés aux artistes; procéder à la nomination d'un président et la mise en place d'un conseil d'administration au BCDA.

Aussi, souligne-t-il, son équipe a initié le changement de la loi sur les droits d'auteur et droits voisins (projet de loi en cours modifiant la loi de 1982, signature de plusieurs conventions avec la société civile congolaise et des institutions internationales), et obtenu une subvention au profit de l'UMC dans ses missions de défenseur les intérêts moraux et matériels des artistes musiciens congolais.

B.Ok.

ARRÊT SUR IMAGE



En séjour à Brazzaville, les artistes musiciens russes, Alexey Sukhov et Anna Boehme, accompagnés du directeur du Centre culturel russe, ont visité, le 26 novembre 2019, le Musée Galerie du Bassin du Congo.